

Evaluation de l'Agenda 21 de la Gironde : outils et méthodes

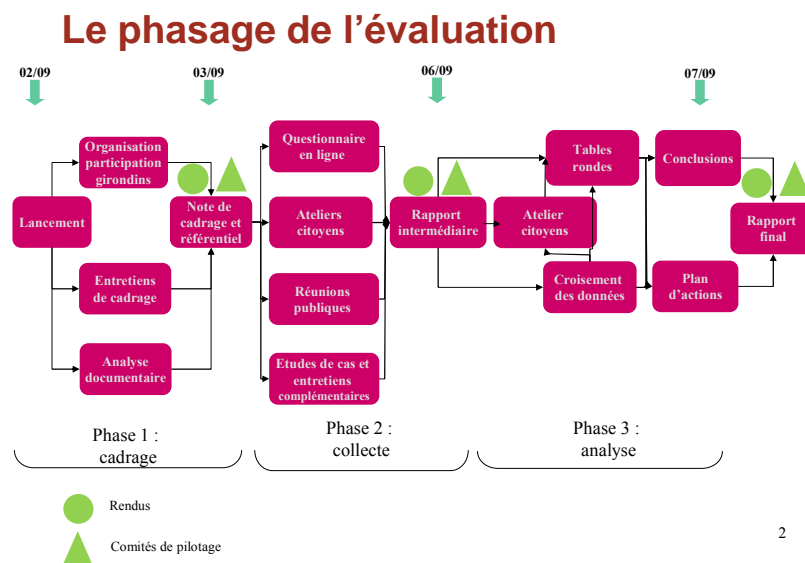
Après avoir dressé publiquement le bilan de la mise en œuvre du premier programme d'actions de l'Agenda 21 de la Gironde le 5 décembre 2008, le Conseil Général a lancé une phase d'évaluation stratégique ouverte à l'ensemble des girondins. Pour cette démarche, il a été accompagné par le cabinet d'études Planète Publique.

Plusieurs méthodes de concertation ont été mobilisées pour cette évaluation afin d'avoir une vision la plus juste possible de l'efficacité et de l'efficience du premier programme d'actions en vue de préparer le second (présenté au BP 2010).

Ainsi, un panel citoyen a travaillé plusieurs week-end pour rendre un avis à l'exécutif départemental le 6 juin 2009 ; de nombreux entretiens ont été conduits en interne et auprès des partenaires pour recueillir les données utiles à cette évaluation ; des questionnaires interne (agents) et auprès des girondins ont été mis en ligne (intranet et Internet) et exploités ; 4 études de cas approfondies ont été réalisées...

Le déploiement d'outils participatifs avait aussi l'avantage de produire une analyse en termes de perception pouvant compléter utilement une approche plus classique de recherche des résultats, compte tenu du niveau général d'avancement des actions.

NB : au-delà de l'évaluation de l'Agenda 21, le panachage des techniques utilisées pour la concertation sert aussi de test méthodologique pour le chantier participation citoyenne initié au sein du département (RSA, étude des publics de la culture...).



2

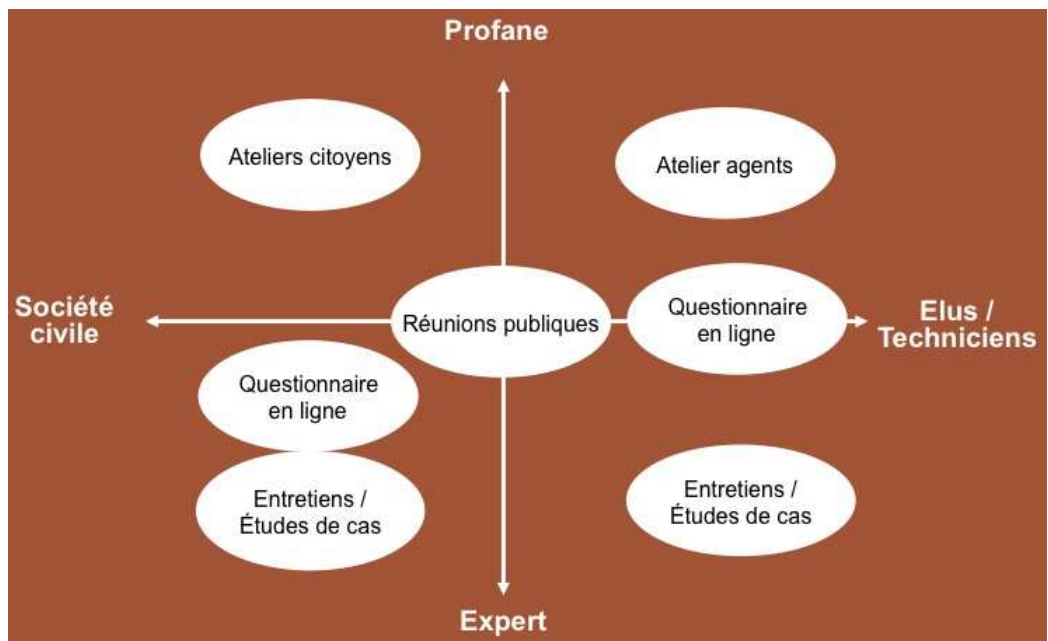
1. Croiser les outils de concertation

Pour assurer une concertation efficace, rien de tel que de croiser plusieurs outils, chacun ayant ses spécificités et pouvant s'adresser à un public particulier. Combiner plusieurs outils permet alors de toucher chacun des publics différents qui assureront la couverture du spectre le plus large possible de la population. Cela doit permettre d'arriver à des conclusions plus robustes en croisant les regards.

Ainsi, il peut être utile comme nous l'avons fait pour l'évaluation de l'Agenda 21 de la Gironde de croiser les outils suivants :

- Des entretiens individuels : ils servent à recueillir de façon approfondie le point de vue des acteurs (élus, agents, partenaires...) et sont particulièrement utiles dans les phases de cadrage et de collecte. Une soixantaine d'entretiens ont été conduits sur l'ensemble de l'évaluation;
- Des réunions publiques "classiques" : elles visent un public plutôt engagé, proche de la parole publique (associations, élus, habitants déjà fortement investis dans la vie locale et citoyenne...) : six réunions ont été organisées sur le territoire girondin ;
- Une consultation Internet : cet outil vise une population d'inclus, connectés et généralement plutôt jeunes et permet une couverture large même si souvent socialement assez homogène. Il peut aussi être utilisé spécifiquement à destination des agents d'une collectivité. Ici, cet outil a visé deux cibles différentes : les girondins et les agents du Conseil Général ; deux questionnaires distincts ont été élaborés et administrés ;
- Un atelier citoyen : sur la base d'un recrutement aléatoire (tirage au sort, petites annonces...), ce mécanisme, qui pourrait être comparé à une conférence de citoyens "miniature", permet d'aller chercher des publics plus éloignés de la parole publique. 15 girondins ont ainsi travaillé pendant 3 week-ends sur la thématique de la consommation responsable ;
- Des études de cas : elles servent à approfondir et à raffiner les éléments mis en évidence au moyen des autres outils en examinant en détail une action ou une politique d'un programme. Ici, quatre études de cas ont servi à approfondir et à raffiner les éléments mis en évidence au moyen des autres outils en examinant en détail les trois actions suivantes : clause sociale, manifestations responsables, CDA 21 ; une quatrième étude de cas a analysé l'implication des parties prenantes dans le processus de l'Agenda 21 de la Gironde.

Comme le montre le schéma ci-dessous, l'ensemble de ces instruments (éventuellement complétés par des séminaires de travail pour les agents et les partenaires) permet d'organiser une concertation couvrant un large spectre.



L'objet du présent document est de fournir les clés nécessaires à la réussite de la mise en œuvre de ces différents outils.

2. De nombreux entretiens individuels

L'intérêt des entretiens est de pouvoir croiser de façon approfondie le regard de plusieurs types d'acteurs (mixité), par exemple :

- des élus et responsables administratifs de la collectivité (interne),
- des partenaires,
- des acteurs socio-économiques.

Les entretiens doivent être précédés de guides d'entretien spécifiques, envoyés au préalable aux interlocuteurs afin de leur permettre de préparer l'entretien et de rechercher les informations demandées. Cette procédure a le double avantage de permettre une récolte exhaustive des données via le questionnaire (guide) et une approche plus pertinente des attentes des acteurs et des besoins à combler, lors de l'entretien.

Les questionnaires sont construits différemment selon que l'entretien a pour objet le cadrage, la collecte d'informations ou l'approfondissement du sujet traité.

En interne, il s'agit en particulier de mesurer les changements amorcés et les éléments de fragilité et de consolidation de la dynamique interne afin de pouvoir formuler des propositions d'amélioration. Les entretiens avec les partenaires sont quant à eux essentiels car ils permettent notamment de préciser avec eux l'articulation des compétences et leur clarification en matière d'actions territoriales de développement durable.

Enfin les entretiens avec les acteurs socio-économiques permettent d'étudier plus en détail leur investissement dans la démarche, les enseignements qu'ils en tirent et les questions sectorielles spécifiques qui peuvent se poser.

Les 3 clés du succès :

- la mixité des interlocuteurs
- des grilles d'entretiens soigneusement préparées
- des questions différentes en fonction du type d'information recherchée (phasage, collecte, approfondissement)

Les entretiens dans le cadre de l'évaluation de l'Agenda 21 de la Gironde

Plus de 60 entretiens ont été réalisés au cours des 6 mois qu'a duré la mission (agents et élus en interne, partenaires - État, établissements publics, autres collectivités et associations -, acteurs socio-économique...)

Ces entretiens ont concerné aussi bien la phase de cadrage que la collecte d'information, les études de cas (cf. infra) et l'approfondissement des premières conclusions formulées dans le rapport intermédiaire.

À chaque étape, un guide d'entretiens spécifique a été réalisé. Par exemple pour les études de cas, ce sont 4 grilles d'entretiens différentes, ensuite affinées en fonction de la nature des interlocuteurs et des informations recherchées auprès d'eux qui ont été utilisées.

Lors de la phase de cadrage, sur la base des entretiens réalisés auprès d'une vingtaine d'élus et directeurs du Conseil Général, des thèmes d'évaluation ont ainsi été mis en évidence et ont permis de définir des questions plus détaillées pour chacune des questions « chapeau » du cahier des charges.

Pour cela, après des questions générales sur l'Agenda 21, son élaboration, ses objectifs et sa mise en œuvre, les interlocuteurs rencontrés étaient questionnés sur la nature de leurs attentes vis à vis de l'évaluation et sur leur hiérarchisation des questions évaluatives.

Lors de la finalisation du rapport d'évaluation une dizaine d'entretiens complémentaires avec des Vice-président(e)s du Conseil général ont permis de préciser et d'affiner les conclusions de l'étude et de contribuer à la formulation des recommandations.

3. Des rencontres publiques sur le territoire

Le rôle des réunions publiques est à la fois d'assurer une bonne couverture territoriale de la concertation et de mobiliser les parties prenantes et les habitants investis ou spontanément intéressés par la démarche.

La difficulté de ce genre d'exercice concerne l'effectif du public : s'il est trop important il devient difficile de rester dans une optique de production et les réunions tournent alors le plus souvent à de l'information pure et simple, s'il est trop faible l'objectif de participation poursuivi n'est pas atteint.

Aussi, en cherchant à combiner les approches d'information et de production, est-il utile que les réunions se déroulent en deux temps : une première partie en plénière, une seconde en ateliers thématiques avec un temps de mise en commun.

L'objet des ateliers thématiques est à la fois d'approfondir un sujet ou une question et de permettre de travailler avec des groupes d'un effectif raisonnable (dans l'idéal inférieurs à 20) pour que chacun puisse s'exprimer et contribuer.

Le travail en ateliers thématiques peut se faire selon différentes modalités :

- vote à main levée autour de question simples (fermées), telle que la connaissance de telle ou telle action par exemple
- vote de priorisation (hiérarchisation) au moyen de gommettes de couleur qui permettent aux différents participants d'attribuer des "points" aux différents items qui leur sont soumis.
- vote coloré qui permet d'établir ou non la présence d'un consensus autour d'une question de façon très visuelle au moyen d'un éventail de couleurs dont dispose chaque participant.
- interventions libres concises autour de la formulation d'appréciations (rétrospectif) ou de recommandation (prospectif)

Les séquences en plénières se déroulent avant (accueil, présentation générale, définitions des objectifs et modalité de travail) et après les ateliers thématiques (mutualisation, synthèse et conclusion des travaux). Il est généralement apprécié que les travaux puissent se conclure par un pot de l'amitié qui permet de prolonger les échanges dans un cadre plus convivial et informel.

Les 3 clés du succès :

- Une couverture territoriale judicieuse, la mobilisation des réseaux existants (mailings, partenaires et société civile) et une communication large
- Le respect des temps impartis et une réelle circulation de la parole pour le travail en atelier
- La qualité des synthèses des rapporteurs des groupes et de la conclusion (généralement assurée par le politique)

Les rencontres publiques dans le cadre de l'évaluation de l'Agenda 21 de la Gironde

L'organisation de rencontres publiques sur tout le territoire girondin s'inscrivait dans l'éventail des outils mobilisés pour l'évaluation. Elle revêtait un caractère particulier car c'est aussi par des rencontres territoriales qu'avait débuté le diagnostic concerté pour l'élaboration de l'Agenda 21.

Il s'agissait donc également, près de 4 ans plus tard, de rendre compte de l'action menée auprès des girondins qui avaient été mobilisés pour l'identification des enjeux de développement durable de la Gironde du 21^{ème} siècle, en 2005, ainsi que pour la campagne « Envies d'actions », en 2006, contributions fondamentales pour la construction du premier programme d'actions, objet de l'évaluation.

Le choix des territoires d'accueil de ces rencontres a porté sur des collectivités girondines en Agenda 21 afin de valoriser également les démarches d'Agenda 21 locaux (expositions, documentations...) tout en montrant l'effet de 'réseau-nance' entre les projets territoriaux de développement durable. Six réunions publiques ont donc eu lieu en soirée (18h30- 20h30) :

- Jeu­di 4 juin 2009 à Villandraut (Pays Landes de Gascogne)
- Mardi 9 juin 2009 au Bouscat (CUB Rive Gauche)
- Jeu­di 11 juin 2009 à Artigues-près-Bordeaux (CUB Rive droite)
- Jeu­di 18 juin 2009 à St André de Cubzac (Pays Haute Gironde)
- Mardi 23 juin 2009 à Villenave de Rions (Pays Cœur Entre 2 Mers)
- Jeu­di 25 juin 2009 à Lanton (Pays Bassin et Médoc)

Sur les 6 réunions organisées, ce sont ainsi plus de 250 personnes qui ont été rassemblées et ont pu travailler collectivement à l'évaluation du premier programme d'actions de l'Agenda 21 autour de 4 thèmes : Solidarité et cohésion, Territoires et participation ; Consommation responsable ; Ensemble, apprendre pour agir.

Les participants disposaient d'un dossier précisant des éléments issus du bilan de l'Agenda 21 et des questionnements ou premières réflexions issues des premières analyses de Planète Publique. Les ateliers thématiques étaient animés par des consultants Planète Publique et des agents de la Mission Agenda 21.

Il s'agissait à la fois :

- de rendre compte de l'action menée auprès des girondins qui avaient été mobilisés pour l'identification des enjeux de développement durable de la Gironde du 21ème siècle, en 2005, ainsi que pour la campagne « Envies d'actions », en 2006, contributions fondamentales pour la construction du premier programme d'actions que nous évaluons ensemble aujourd'hui.
- d'identifier les forces et les faiblesses des actions mises en œuvre ou prévues
- de formuler des propositions d'amélioration ou d'enrichissement pour le deuxième programme d'actions

Des élus du conseil général (le Président Philippe Madrelle, le Vice-Président Bernard Dussaut ou l'élu référent Hervé Gillé) ainsi que des élus locaux étaient systématiquement présents.

4. La consultation Internet

L'objectif d'un tel outil est de toucher un public difficile à toucher par les autres outils (des jeunes surtout, des actifs informés mais ne disposant pas de temps, ...) ou facilement identifiables (par exemple les agents d'une collectivité disposant d'un Intranet ou de boîtes mails individuelles)

Les consultations Internet peuvent prendre la forme de questionnaires ou de forum. L'avantage des questionnaires, surtout s'ils comportent un grand nombre de questions fermées est de pouvoir être administrés facilement (pas de modération à prévoir, contrairement à un forum) et de livrer des résultats facilement exploitables.

Les forums d'un autre côté, s'ils demandent plus de "main d'œuvre", offrent un retour qualitatif et une interactivité potentiellement plus élevés.

L'administration, le dépouillement et le traitement des questionnaires peut être effectué très facilement au moyen d'outils adaptés, par exemple le logiciel Sphinx. Ces enquêtes permettent de produire une information structurée, quantifiée et généralisable sur les résultats et effets obtenus.

Pour une bonne exploitation des résultats, les questions doivent avoir été conçues avec soin, sans perdre de vue les objectifs assignés à l'outil en termes de collecte d'information (que cherche-t-on à savoir avec cet outil ? à quelle question souhaite-t-on pouvoir répondre ? quel public vise-t-on ?...).

Les 3 clés du succès :

- Une bonne visibilité et un bon référencement de la plate-forme de consultation.
- Un questionnaire de taille raisonnable. Des questions fermées simples et claires, des questions ouvertes en nombre limité. Un forum modéré de façon active et régulière.
- Une exploitation fine des résultats.

La consultation Internet dans le cadre de l'évaluation de l'Agenda 21 de la Gironde

Un questionnaire en ligne, comportant une grande proportion de questions fermées, a été mis à disposition des girondins sur le site du Conseil général. Cette enquête auprès des girondins cherchait à comprendre leur perception au regard d'un certain nombre de points clés : les actions menées par le conseil général ; les enjeux retenus et leur évolution ; le processus mis en place et notamment en ce qui concerne la concertation ; les résultats et effets qui auraient pu être obtenus

Un questionnaire similaire pour les agents du Département a été mis en ligne sur l'intranet Mascaret (connaissance du développement durable et de l'Agenda 21, implication personnelle, transversalité, priorités d'action...).

Le questionnaire a également été diffusé sur le stand Conseil général lors de la foire de Bordeaux et sur les sites Internet des partenaires du CDA21.

Il s'agissait aussi bien d'évaluer le degré de connaissance et d'information de girondins d'une part et des agents d'autre part que de recueillir des informations sur leur participation et leur engagement en faveur du développement durable induit par l'Agenda 21, que les changements dans leur comportement occasionnés de ce fait.

Les questionnaires avaient aussi pour vocation de venir alimenter la formulation des recommandations en recueillant des souhaits et propositions pour l'avenir. Chacun des questionnaires comprenait une vingtaine de questions, dont certaines ouvertes et d'autres à choix multiples.

81 Agents et 336 Girondins y ont répondu.

5. Les ateliers citoyens

Cette démarche s'inspire du processus des conférences citoyennes, introduites pour la première fois en France en 1998 issues de pratiques successives de même nature aux États-Unis, en Allemagne et au Danemark.

Elle doit permettre à un groupe de citoyens (15 à 20), constitué par un recruteur professionnel et représentant la diversité d'un territoire, de bénéficier durant deux week-ends d'une information équilibrée sur la thématique mise en discussion, grâce à des experts et différents « porteurs d'intérêt » de la question. Ils peuvent ensuite formuler et diffuser un avis partagé sur les questions posées lors d'un troisième week-end.

Des caractéristiques démographiques (âge, genre) sociologiques (catégorie socioprofessionnelle) et géographiques (diversité des territoires départementaux) sont prises en compte pour la constitution du groupe. Aucun panéliste n'a de responsabilité politique ou associative significative.

L'approche se situe dans une perspective très différente de celle d'un sondage sur un échantillon représentatif ; son intérêt majeur réside dans le fait qu'elle gagne en profondeur ce qu'elle perd en largeur : l'investissement d'un nombre faible de citoyens est « compensé » par le fait que ces derniers consacrent plusieurs séances à travailler, réfléchir et échanger.

Dans ce contexte, un panel de 15 citoyens n'a pas vocation à porter une parole définitive. Il contribue à l'enrichissement de la démarche, au même titre que les autres outils de participation mobilisés.

Le principal atout de ce type de dispositif est de permettre un « débat informé », un véritable échange entre experts et profanes, ce qui le distingue des simples sondages d'opinion. Il permet également de toucher des publics plus éloignés de la parole publique, rarement entendus au moyen des autres outils, telle que la réunion publique à laquelle ils sont souvent absents ou silencieux.

Lorsque les enjeux sont bien perçus par les membres du panel, ceux-ci témoignent d'une capacité de mobilisation et d'investissement personnel qui illustre le caractère citoyen de la démarche.

La démarche se déroule généralement en trois temps :

- Deux week-end de formation information (généralement 1,5 jours, vendredi soir et samedi après-midi)
- Une audition (elle dure deux à trois heures et se déroule généralement en public)
- Dans la foulée de l'audition un temps de rédaction et de restitution de l'avis par les citoyens (généralement en soirée et le lendemain matin)

À son arrivée chaque panéliste se voit remettre un dossier simple, mais diversifié, lui permettant de disposer d'une description de l'opération et d'une documentation sur le questionnement qui est proposé au groupe.

Lors des deux premiers week-ends de formation / information, les citoyens rencontrent des acteurs de terrain, des professionnels, des élus, des experts des militants associatifs... Il ne leur est pas demandé de rester « neutres » ; mais, au contraire, d'exprimer des points de vue affirmés et argumentés. Le programme doit veiller à ce que des points de vue diversifiés soient présentés.

Une séquence type d'une heure se décompose de la façon suivante :

- 15' d'exposé oral d'un intervenant (élu, militant associatif, expert ou personnalité qualifié...),
- 5' de préparation de questions en petits groupes,
- 30' d'échanges avec l'intervenant autour de l'analyse des actions et d'idées de propositions pour l'avenir,
- 10' de capitalisation par les panélistes au moyen de post-it (éléments acquis lors de la séance et question restées en suspens)

Les séances n'ont pas vocation à transformer ces citoyens en experts, elles visent à leur permettre de construire une réflexion argumentée et formuler les orientations souhaitables. A la suite des deux week-ends de formation / information, les citoyens ont encore des questions restées en suspens. L'objet de l'audition est d'y répondre et de poursuivre le cheminement vers l'avis tout en donnant une visibilité au processus (si l'audition est publique)

À cette occasion s'opère une sorte de "passage de témoin" entre les consultants-animateurs qui ont conçu le dispositif et les citoyens qui s'en saisissent véritablement et se l'approprient dans la perspective de la rédaction de l'avis.

Dans la foulée immédiate de l'audition, les citoyens définissent les grandes idées qui doivent structurer leur avis et de commencent la rédaction. Ils échangent leurs points de vue et cernent leurs points d'accord et de désaccord.

Ils sont accompagnés pour cela par les consultants –animateurs dont le rôle est de veiller à la libre circulation de la parole et de veiller à la prise en compte de chacun. Le lendemain, les citoyens restituent leur avis, rédigé, relu et adopté par tous, à la collectivité sous forme d'une lecture publique.

Les 3 clés du succès :

- un recrutement professionnel et un accompagnement de qualité
- le choix de la question posée (elle doit être suffisamment "controversée" pour susciter un échange et suffisamment concrète pour appeler une réponse)
- un portage politique affirmé.

L'atelier citoyen dans le cadre de l'évaluation de l'Agenda 21 de la Gironde

15 girondins recrutés par Planète Publique ont travaillé du 3 avril au 6 juin pour répondre à la question qui leur était posé par le Conseil général : "L'Agenda 21 aide-t-il à aller vers une consommation plus responsable ?"

Les 15 citoyens girondins devaient à l'issue de leurs travaux se prononcer et répondre sur deux types de questions :

- Quel bilan peut-on tirer du premier programme d'action dans la promotion de la consommation responsable : les actions étaient-elles suffisantes ? Ont-elles permis de changer les mentalités ? Ont-elles modifié les pratiques ? Les actions mises en place étaient-elles les plus adaptées aux besoins et aux attentes des Girondins en matière de consommation responsables ?

- Quelles propositions et recommandations peut-on faire pour le second programme d'action : comment changer réellement les pratiques ? Comment accentuer l'impact du Conseil général dans la sensibilisation ? Quelles sont les actions concrètes à imaginer et à mettre en place ?

Après avoir rencontré 25 intervenants de tous horizons lors des séances de formation-information et l'audition qu'ils avaient construites sur la base de leurs questions et de leurs

souhaits quant aux intervenants, les 15 citoyens girondins ont travaillé plusieurs heures à la rédaction de leur avis.

Cet avis intitulé "L'écho girondin" a été présenté publiquement le 6 juin en présence d'élus du Conseil général, notamment le 1^{er} Vice-Président Bernard Dussaut et l'élus référent de l'Agenda 21 Hervé Gillé.

Il a ensuite fait l'objet d'une communication active, notamment à l'occasion des réunions publiques qui ont eu lieu sur tout le territoire durant le mois de juin. Cet avis a contribué à la réflexion sur l'évaluation de l'Agenda 21 et à l'élaboration du second programme d'action, faisant partie des « pièces à conviction » dont dispose le Conseil général pour évaluer et élaborer la suite de son Agenda 21.

6. Des études de cas approfondies

Les études de cas permettent de rendre compte, de manière approfondie, de la réalité d'opérations, de publics, d'institutions et d'organisations ou de processus.

Elles permettent aussi de poursuivre la concertation en associant les acteurs de façon plus précise à l'évaluation.

Les caractéristiques des cas à étudier permettent de définir précisément la manière d'opérer : analyse de l'information existante (rapports, bilans, comptes rendus, etc.), interviews de personnes impliquées et/ou bénéficiaires, observations directes sur le terrain, etc.

Quelque soit leur objet, les études de cas poursuivent plusieurs objectifs :

- elles permettent de comprendre les modalités de déroulement d'actions menées dans le cadre d'un programme (définition, mise en œuvre, suivi, partenariat, cohérence interne et externe, etc.),
- elles permettent de cerner l'ensemble des résultats et impacts qui lui sont directement ou indirectement liés,
- elles mettent en relief les dysfonctionnements ou les opportunités en présence avant, durant ou après l'intervention de l'action,
- elles mettent en relief l'importance du contexte (exemple : le poids des habitudes dans la faisabilité d'une action) et des jeux d'acteurs dans la production d'impacts (exemple : la multiplication des messages pour la maîtrise de l'énergie chez les particuliers).

La capacité à produire des résultats utiles repose sur le choix de l'objet des cas (opération(s), territoire(s), etc.) et la méthode de sélection (cas typiques, cas extrêmes, meilleurs cas, etc.).

L'objet des cas et la méthode de sélection doivent être arrêtés en vue de sélectionner les situations les plus pertinentes au regard de l'évaluation. Le bilan des réalisations pourra fournir un support utile pour leur sélection.

L'étude de cas suppose l'élaboration d'un protocole précis définissant notamment la méthode arrêtée pour le choix des cas et le cadre de la collecte de données (les sites à visiter, les documents à collecter, le nombre de personnes à interviewer).

Les 3 clés du succès :

- le choix des cas
- une méthode flexible mais unifiante, la mixité dans les entretiens réalisées et les données examinées
- une synthèse analytique construite et facilement appropriable

Les études de cas dans le cadre de l'évaluation de l'Agenda 21 de la Gironde

4 études de cas approfondies sur des actions menées dans le cadre de l'Agenda 21 ont permis d'illustrer précisément le rapport d'évaluation et d'approfondir les conclusions sur 3 des actions conduites et une approche plus transversale de la démarche :

1. Action R6 - Systématisation et accompagnement du recours aux emplois des personnes en insertion en actionnant la clause sociale dans les marchés publics du Conseil général
2. Action D13 - L'animation du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux
3. Action O15 - Le déploiement des manifestations responsables
4. Démarche : L'implication des parties prenantes dans la construction de l'Agenda 21 de la Gironde

Ces études de cas ont été réalisées par le biais d'entretiens internes et externes (38 entretiens réalisés au total pour cet aspect de l'évaluation), d'analyse documentaire et d'observation participante.

Chacune de ces études de cas visait à présenter précisément le contexte et le contenu de l'action considérée, à en décrire la mise en œuvre et en évaluer les résultats et effets. Ces examens approfondis visaient à la fois à tirer des conclusions robustes et précises sur chacune des actions et apporter des éléments de réponses détaillés à la question évaluative s'y rapportant.

7. L'organisation du test du référentiel national

Le Conseil Général de la Gironde a été retenu pour expérimenter le test du Référentiel national d'évaluation stratégique des projets territoriaux de développement durable, Agenda 21 locaux (courrier MEEDDAT / Président MADRELLE du 5 mars 2009). Ce référentiel aura vocation à être adossé au cadre de référence national et à constituer un outil de la reconnaissance nationale des projets territoriaux de développement durable.

Celui-ci décline, sur la base du cadre de référence national (5 finalités et 5 éléments déterminants de la démarche) les questions évaluatives et indicateurs clés susceptibles de constituer le cœur d'une évaluation stratégique des projets territoriaux de développement durable.

Il s'agira donc pour le Conseil Général de s'approprier l'outil proposé, de tester son aspect opérationnel au regard de la réalité de l'institution et du territoire, mais aussi de se positionner en tant que force de proposition pour proposer des pistes d'amélioration de l'outil.

Le Comité de pilotage de la politique territoriale citoyenne et durable a été mobilisé le 27 avril pour s'approprier et hiérarchiser les questions évaluatives de ce référentiel. Un travail complémentaire pour affiner ces priorités sera proposé dans tous les bureaux de Vice-présidence ou au cours d'entretiens individuels auprès de chacun des Vice-présidents.

Parallèlement, un groupe de travail interne au CG et un groupe de travail externe (GTE33), mobilisant les grands fournisseurs de données locaux (INSEE, AURBA, CAF, etc.) et les collectivités locales du CDA21 motivées mènent un travail similaire de hiérarchisation, non plus des questions évaluatives (niveau politique) mais des indicateurs stratégiques du référentiel national en fonction des spécificités de la situation girondine.

Consignes pour le test sur les questions évaluatives.

Tableau 1 – 26 questions évaluatives sur les 5 finalités des projets territoriaux de développement durable.

Consigne 1 – pour chacune des 26 questions il s'agit de cocher une case oui ou non.

- oui** : cette question est effectivement une question stratégique pour notre projet territorial de développement durable sur laquelle on aimerait avoir des résultats (ou a minima des indicateurs) d'ici 3, 5 ou 10 ans.
- non** : cette question n'est pas stratégique pour le projet territorial de développement durable de la Gironde

Consigne 2 – Répartir 100 points selon les priorités affectées aux 5 finalités

C'est une manière de hiérarchiser les questions évaluatives pour le projet territorial de développement durable de la Gironde pour chacune des finalités

La répartition des points se fait selon les niveaux de priorités définis par les élus :

(Ex de répartitions possibles : 4 questions à 25 points = 100 points | 1 question à 25 points, 5 à 10 points et 5 à 5 points = 100 points | etc...)

Tableau 2 – 21 questions évaluatives sur les 5 éléments déterminants de la démarche des projets territoriaux de développement durable.

Consigne 3 – pour chacune des 21 questions il s'agit de cocher une case oui ou non.

- oui** : cette question est effectivement une question stratégique pour notre projet territorial de développement durable sur laquelle on aimerait avoir des résultats (ou a minima des indicateurs) d'ici 3, 5 ou 10 ans.
- non** : cette question n'est pas stratégique pour le projet territorial de développement durable de la Gironde

Consigne 4 – Répartir 100 points selon les priorités affectées aux 5 éléments déterminants

C'est une manière de hiérarchiser les questions évaluatives pour le projet territorial de développement durable de la Gironde pour chaque élément déterminant de la démarche.

La répartition des points se fait selon les niveaux de priorités définis par les élus.

Exemplaire de « fiche indicateur » à renseigner au sein des groupes techniques :

Nom de l'indicateur :	<input type="text"/>		
Valeur actuelle :	<input type="text"/>	Unité:	<input type="text"/>
<i>Si une donnée proche de l'indicateur a déjà été calculée</i>			
Difficultés de renseignement:			
<input type="text"/>			
Votre avis sur la définition proposée:			
<input type="text"/>			
Votre avis sur la méthode de calcul proposée:			
<input type="text"/>			
La méthode de calcul que vous avez utilisée:			
<input type="text"/>			
Votre avis sur le paragraphe "Pertinence":			
<input type="text"/>			
Votre avis sur les limites d'utilisation:			
<i>Accessibilité des données:</i>	<input type="text"/>	<i>Accessibilité financière des données:</i>	<input type="text"/>
<i>Quelle échelle territoriale:</i>	<input type="text"/>	<i>Lisibilité, simplicité:</i>	<input type="text"/>
<i>Fiabilité:</i>	<input type="text"/>	<i>Réactivité:</i>	<input type="text"/>
<i>Périodicité de mesure:</i>	<input type="text"/>		
<i>Commentaires (si vous avez choisi "oui, mais" concernant la pertinence):</i>			
<input type="text"/>			
Autres remarques:			
<input type="text"/>			

Outils	Objectifs	Modalités	Public	Organisation	Résultats	Contribution
Analyse documentaire	Cadrage et approfondissement	Éléments de synthèse	NS	Base de données	Une centaine de documents analysés	Historique + qualitatif
Entretiens	Cadrage et approfondissement	Grilles d'entretiens	Élus, agents, partenaires	RDV physiques ou téléphoniques	20 entretiens cadrage 8 entretiens approfondissement (VP)	Institution mobilisée, partenaires associés
Atelier citoyen	Participation et contribution	Réunions d'information-formation et audition Rédaction / restitution	15 Girondins "profanes"	Intervenants formateurs Consultants accompagnateur	Avis citoyen "l'écho girondin"	Citoyens "éclairés" Bouche à oreille et communication
Questionnaires	Participation et contribution	Intranet / Internet : questions ouvertes et fermées	Agents et Girondins	Questionnaire Sphynx, tri à plat des réponses	81 réponses Agents 336 réponses Girondins	Quantitatif et qualitatif Visibilité évaluation
Atelier interne	Participation et contribution	Vote coloré	Agents	Présentation de questions fermées, synthèse des réponses	17 présents, 3 thèmes traités	Hiérarchisation Consensus / dissensus
Réunions publiques	Participation et contribution Couverture territoriale	Vote à main levée, vote de priorisation (gommettes), échanges et débat	Élus locaux, société civile, girondins	Travail en groupe, accueil et synthèse en plénière	250 personnes, 21 ateliers	Quantitatif et qualitatif Visibilité évaluation
Études de cas	Approfondissement	Entretiens et analyse documentaire complémentaires	Élus, agents, partenaires	Visites de terrain, RDV téléphoniques	4 études de cas approfondies 34 entretiens	Qualitatif Finesse

Contributions des différents outils à la réponse aux 17 questions évaluatives organisées en 6 thèmes

	Etudes de cas	Questionnaire	Entretiens	Analyse doc	Panel Citoyens	Réunions publiques
Le développement durable au service de la cohésion sociale						
o Dans quelle mesure les publics les plus défavorisés ont-ils été suffisamment pris en compte dans la mise en œuvre des actions du programme 2007-08 ?		X	X	X		X
o En quoi l'introduction de la clause sociale dans les MP a-t-elle modifié les comportements des acteurs et in fine amélioré l'insertion professionnelle des publics les plus fragiles?	X			X		X
o En quoi la démarche de développement durable engagée par le CG a-t-elle pu modifier les méthodes et pratiques de travail social ?		X	X	X		
La gouvernance territoriale pour le développement durable						
o En quoi le rôle du Conseil Général a-t-il permis d'insuffler une réelle dynamique de développement durable parmi les collectivités girondines ?	X		X	X		X
o En quoi les contrats de développement durable et l'Agenda 21 sont-ils cohérents au regard du développement durable ?	X		X	X		
o L'introduction de critères de conditionnalité a-t-elle contribué à soutenir des projets plus cohérents avec les problématiques de développement durable?	X		X	X		X
Le développement durable au service de la cohésion/dynamique territoriale						
o Dans quelle mesure la maîtrise de la consommation d'espace est devenue un critère systématique dans la conception et la mise en œuvre des politiques et projets ?	X		X	X		X
o En quoi les actions menées dans le domaine des transports contribuent-elles à une meilleure gestion de la mobilité à l'échelle du département ?		X				X
o Dans quelle mesure les actions engagées ont-elles renforcé le développement d'une dynamique de Production durable sur le territoire girondin ? (Energie, forêt, agriculture)			X	X		X
o En quoi la mise en place d'outils de connaissance et de coopération favorise la prise de conscience collective des enjeux de gestion des ressources (biodiversité, paysage, eau, déchets) et renforce le travail partenarial ?			X	X		X
L'éducation pour un développement durable						
o Dans quelle mesure les actions de l'Agenda 21 ont-elles contribué à promouvoir la formation et l'éducation de tous les publics pour un DD (A21 scolaires, Manifs responsables, opérations de sensibilisation, santé environnementale...) ? Quels sont leurs principaux résultats et effets ?	X	X		X		X
o Dans quelle mesure les actions de l'Agenda 21 ont-elles favorisé une prise de conscience et une évolution des girondins quant à leurs comportements et pratiques de consommation de biens et services ?		X			X	X
La participation des acteurs						
o Dans quelle mesure les girondins ont-ils été associés à l'ensemble des étapes de l'Agenda 21 de la Gironde ?		X	X	X		
o Dans quelle mesure le CDA21 a-t-il joué un rôle majeur d'animation et de participation des acteurs ?	X			X		X
Le changement des pratiques au sein du CG						
o Les actions en matière d'écoresponsabilité (TIC, déplacements, patrimoine, ...) ont-elles conduit à des changements de comportements de la part des agents ?		X	X			
o L'exemplarité dans les domaines de l'achat et de l'investissement a-t-elle eu les résultats escomptés ?			X	X		X
o Dans quelle mesure les pratiques de travail en transversalité ont-elles progressé et se sont-elles traduites par une plus grande cohérence des politiques départementales et des changements de pratiques sur les territoires ?	X	X	X			